

AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint-Jean-de-Luz propose une aide financière aux familles pour la prise en charge de l'abonnement au transport scolaire. Toutes les familles y sont éligibles. Le montant attribué est calculé selon leurs ressources. Selon son quotient familial, l'aide accordée pourra varier entre 26€ et 78€.

COMMENT SOLLICITER CETTE AIDE ?

Il suffit de fournir les documents suivants :

Formulaire de demande ci-joint ou téléchargeable sur le site de la ville :

<https://www.saintjeandeluz.fr/wp-content/uploads/2022/09/formulaire-demande-de-tarif-reduit.pdf>

- Justificatif du paiement d'un pass annuel – 28 ans TXIK TXAK
- Attestation de paiement de la C.A.F. du parent luzien où apparait l'enfant
- Relevé d'identité bancaire (R.I.B.)

Un justificatif de scolarité dans un établissement du Pays Basque peut être demandé.

L'aide sera versée directement sur le compte bancaire des familles.

Les documents sont à remettre au C.C.A.S., situé au 1, rue Augustin Chaho ([05 59 51 61 40](tel:0559516140)) ou par mail : ccas@saintjeandeluz.fr

Montant de l'aide selon le Quotient Familial de la C.A.F. :

	Tranche de Q.F.	Tarif de base	Aide Ville/CCAS	Tarif famille
Tranche 1	0 - 430	48 €	38 €	10 €
Tranche 2	431 - 620	48 €	33 €	15 €
Tranche 3	621 - 750	102 €	78 €	24 €
Tranche 4	751 - 900	102 €	71 €	31 €
Tranche 5	901 - 1 200	102 €	66 €	36 €
Tranche 6	1 201 - 1 600	102 €	61 €	41 €
Tranche 7	1 601 - 2 000	102 €	41 €	61 €
Tranche 8	2 001 et +	102 €	26 €	76 €

Les familles non-imposables ayant un Q.F. supérieur à 620€, bénéficieront du tarif solidaire Txik Txak (48€) et d'une aide de la Ville de 30 euros, soit un coût de l'abonnement de 18€.